- États des Lieux de qualité
- Pérennisez votre bien loué
- Un véritable savoir-faire
- Évitez les malentendus
- Tarifs compétitifs

DOMUS

Experts en État des Lieux

www.DOMUS-experts.fr

Locataires, propriétaires, agences immobilières, Domus Experts est à votre service tout au long de l'année pour répondre à vos besoins ponctuels ou récurrents de constats d'état des lieux entrant ou sortant.

Obligatoire* à l'arrivée et au départ du locataire, la réalisation d'un constat d'état des lieux locatif par un spécialiste permet d'éviter tout risque de litige.

Particulier ou professionnel ne négligez pas cette étape importante lors de la mise en location d'un bien immobilier.

*OBLIGATION LEGALE :

Loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986.
Article 3-2 modifié par la loi n°2014-366 du 24 mars 2014-art. 1.

Doté d'une expérience de plus de dix années dans le domaine du bâtiment et des travaux publics ainsi qu'en agence immobiliere, notre expert est **POINTILLEUX**, **MINUTIEUX** ET **ORGANISÉ**.

Menuisier de métier (FCMB : Fédération Compagnonnique des métiers du bâtiment) ainsi qu'expérimenté dans les différents corps de métier maçon, peintre, plaquiste, plombier et terrassier. Notre expert établit un diagnostic immédiat des travaux ou améliorations nécessaires, ainsi qu'évalue la qualité de réparations déjà effectuées. En un seul coup d'œil, notre expert peut constater des dysfonctionnements ou des vices cachés qu'un non-professionnel omettrait.

LES AVANTAGES :

- propriétaires : service de conseils avant location
- locataires : service de prévention ; conseils pour entretenir le bien loué
- agences immobilières : gain de temps précieux pour se consacrer au développement de ses activités
- votre état des lieux envoyé dans les 24 heures
- tarifs dégressifs
- archivage des constats

A LA DEMANDE :

- pré-état des lieux
- comparatif

PROFESSIONNELS OU PARTICULIERS

- préservez la valeur de votre bien
- anticipez sa relocation
- gagnez du temps et évitez les désagréments d'un état des lieux incomplet

Vous souhaitez prendre un rendez-vous ou connaître le prix d'un état des lieux sur Bayonne,

Contactez-nous pour recevoir un **DEVIS** !
contact@DOMUS-experts.fr
07 64 10 38 89

CONSTAT D'ÉTAT DES LIEUX ENTRANT ET SORTANT À BAYONNE ET SES ALENTOURS

Lors de l'arrivée ou le départ d'un locataire ; vous devrez réaliser un constat d'état des lieux.
Notre expert s'occupe de la prise de rendez-vous téléphonique, du suivi de rendez-vous, de la récupération et du dépôt des clés, de la réalisation du constat sur place, de l'archivage des constats et de leur envoi numérique aux locataires, propriétaires et agences immobilières.

DES ÉTATS DES LIEUX DE QUALITÉ :

- rigoureux
- clairs
- précis
- détaillés (photos à l'appui en cas de dégradations)

Vous méritez un État des Lieux irréprochable !

DOMUS

Experts en État des Lieux

www.DOMUS-experts.fr